GYNÉCOLOGUES / SANTÉ DE LA FEMME

Prise en charge de la ménopause et de la péri-ménopause : amélioration des pratiques professionnelles des gynécologues



7 heures **Action DPC**

À distance · e-learning et audit hors connexion

Référence 99I92626004

Présentation

La ménopause et la péri-ménopause constituent des périodes de transition hormonale majeures pouvant s'accompagner de symptômes vasomoteurs, génito-urinaires, osseux, métaboliques et psychocognitifs ayant un impact important sur la qualité de vie des femmes. Les évolutions récentes des connaissances scientifiques, la réévaluation des traitements hormonaux de la ménopause (THM) par la HAS et les nouvelles attentes en matière d'information et de personnalisation des soins rendent nécessaire une actualisation des pratiques des gynécologues.

Le programme en détail

Cette action est un programme intégré composé d'une formation continue associée à une évaluation des pratiques professionnelles avec deux tours d'audit. Elle vise à renforcer les compétences des professionnels dans le diagnostic, l'évaluation des symptômes, l'identification des facteurs de risque, la prescription raisonnée du THM, la prise en charge des contre-indications, la prévention de l'ostéoporose et des risques cardiovasculaires ainsi que l'accompagnement global des femmes en période de péri-ménopause et de ménopause.

L'approche pédagogique s'appuie sur les recommandations de la HAS, des cas cliniques et l'analyse de situations complexes afin d'améliorer la pertinence, la sécurité et la qualité des prises en charge.

Objectif général

Améliorer la qualité, la sécurité et la pertinence de la prise en charge des femmes en période de péri-ménopause et de ménopause conformément aux recommandations nationales actualisées.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

01 Reconnaître les manifestations cliniques de la péri-ménopause et de la ménopause.
02 Poser le diagnostic de ménopause et identifier les situations particulières.
03 Évaluer l'impact des symptômes sur la qualité de vie.
04 Réaliser le bilan clinique et paraclinique adapté.
05 Identifier les indications et contre-indications du THM.
06 Prescrire un THM selon les recommandations actualisées.
07 Adapter la voie d'administration et le schéma thérapeutique.
08 Prévenir et surveiller les risques associés.
09 Prendre en charge le syndrome génito-urinaire de la ménopause.
10 Prévenir l'ostéoporose post-ménopausique.
11 Intégrer les mesures hygiéno-diététiques et non hormonales.
12 Assurer une réévaluation régulière du traitement.
13 Améliorer la traçabilité et l'information délivrée aux patientes.

Organisation de la formation

Parcours de 7 heures comprenant des séquences en ligne et 4 heures d'audit clinique hors connexion.

Programme intégré : formation continue et EPP avec deux tours d'audit clinique.

Être gynécologue. Vérifier les conditions d'éligibilité au mode d'inscription choisi.

Préparer votre inscription

Consultez l'action 99I92626004 dans votre espace officiel DPC pour vérifier les sessions et les conditions applicables. Notre équipe peut vous accompagner dans vos démarches.